

Gouvernement et le pays sachent que, pour notre part, nous approuvons l'attitude que le pays a prise à ces premiers stades de la discussion avec les ministres des affaires étrangères.

Je me demande si, à cette heure tardive, le simple fait de déplorer un mémoire n'affaiblira pas l'attitude que nous avons prise d'abord. J'eusse préféré que le Gouvernement s'en tint au point de vue d'après lequel, puisque le Canada a participé intégralement jusqu'à l'ultime limite de ses moyens,—car, contrairement à certains pays qui voudraient maintenant nous refuser le droit de nous faire entendre à cette conférence, nous avons dès le premier instant combattu l'Allemagne,—nous ferions bien de nous en tenir à notre première attitude.

Je dois dire en outre qu'à mon sens le Canada a aujourd'hui un rôle à remplir. Durant la guerre, nous avons fourni hommes et matériel. Depuis la fin de la guerre, le Canada a contribué énormément à nourrir les peuples affamés du monde. C'est une aide qu'il ne faut pas perdre de vue. Or, il me semble que nous pouvons encore aider sensiblement à poser les fondements d'une paix permanente dans le monde, à nourrir les peuples de la terre, et qu'il est injuste de nous refuser le droit de participer pleinement à la réduction du traité de paix avec l'Allemagne.

Je tiens à donner au gouvernement l'assurance que la Chambre et, selon moi, la population du pays l'appuient unanimement quand il demande que le Canada soit, sous ce rapport, traité avec tous les égards voulus.

M. SOLON E. LOW (Peace-River): Monsieur l'Orateur, je tiens à féliciter le Gouvernement de son attitude en cette matière, et à l'assurer de notre appui sur ce point. Nous espérons tout de même que le même esprit continuera à régner au sein du conseil des ministres des Affaires étrangères. Souhaitons donc qu'ils sauront se laisser guider par le bon sens et qu'ils comprendront que la bienveillance et la concorde internationales n'ont rien à gagner à ce qu'on refuse à un pays tel que le nôtre le droit de participer à l'élaboration d'un traité de paix proportionnellement à la mesure où il a contribué à la victoire. Nous tenons donc à féliciter le ministre de ce qu'il a accompli jusqu'ici et à lui donner l'assurance que, avec le pays, comme l'a dit le chef de la C.C.F., nous sommes prêts à l'appuyer dans une tenace affirmation de son attitude sur ce point.

[M. Coldwell.]

## RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

DÉPÔT DE DOCUMENTS ET MOTION RELATIVE AUX IMPRESSIONS

M. JOHN BRACKEN (chef de l'opposition): Si le premier ministre a l'intention de proposer l'ajournement, je lui demanderais s'il m'est permis de solliciter certains renseignements. Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, de concert avec le premier ministre, nous a mis au courant de questions importantes concernant les Affaires extérieures et dont traitait le discours du trône que Son Excellence le Gouverneur général nous a lu cet après-midi. Il y était question de plusieurs sujets importants, entre autre, des relations fédérales-provinciales qui, j'en suis convaincu, feront l'objet de débat au cours de la semaine prochaine. Je demanderai au premier ministre si, dès qu'il le pourra, il voudra bien déposer sur le bureau de la Chambre, les documents et la correspondance dont nous n'avons pas encore été saisis et qui ont trait à cette importante question.

Si on me permet d'être plus clair encore, je m'expliquerai dans les termes suivants: le premier ministre déposera-t-il, à la première occasion, copie de toute lettre, dépêche télégraphique, mémoire, ou autre document échangés par le premier ministre, par le ministre des Finances, par tout ministre ou membre de leurs personnels et le premier ministre ou tout membre de l'administration provinciale, au sujet de la négociation d'ententes fiscales entre le gouvernement fédéral et l'une quelconque des provinces.

Je suis convaincu que le premier ministre verra cette requête d'un bon œil et qu'il déposera sur le bureau de la Chambre, dès qu'il le pourra, tous les documents qu'il possède à ce sujet. Je le prie de nous communiquer ces renseignements le plus tôt possible, car le débat portera sur cette question pendant une semaine et ensuite, nous accorderons la priorité aux mesures du Gouvernement, pendant les deux semaines suivantes. J'espère que le premier ministre fera droit à ma requête.

Le très hon. W. L. MACKENZIE King (premier ministre): Je m'attendais à ce que mon honorable ami demande la correspondance et les autres documents auxquels il vient de faire allusion; c'est pourquoi, j'ai voulu prévenir ses désirs en déposant immédiatement ces documents. Je m'étais proposé de les déposer demain, mais pour rendre service à mon honorable ami, je les dépose à l'instant même. On m'apprend que cette correspondance renferme toutes les questions essentielles touchant l'accord fiscal et traitées par correspondance avec les provinces depuis l'exposé budgétaire de